

Pour une autoroute plus sûre, plus fluide  
et plus respectueuse de l'environnement

## INVITATION AU 3<sup>ÈME</sup> COMITÉ DE SUIVI A7

Madame, Monsieur,

À la suite du débat public sur la politique des transports dans la Vallée du Rhône et sur l'Arc Languedocien (VRAL) conduit en 2006, l'Etat a validé le 24 juin 2008 le contenu détaillé du programme de mesures qu'ASF met en œuvre jusqu'à la fin 2011 et qui porte sur l'amélioration de l'exploitation du réseau et du cadre de vie des riverains.

Depuis 2009, pour accompagner la réalisation de ce programme, ASF s'appuie sur un dispositif original de consultation des acteurs présents le long de l'axe A7 : élus et techniciens des collectivités territoriales, responsables des services de l'État, représentants des syndicats d'usagers, acteurs économiques et responsables associatifs. Philippe Marzolf participe également à ce dispositif, à la demande d'ASF, en tant que tiers garant nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP).

À quelques mois du terme de ce programme, nous avons le plaisir de vous convier au 3<sup>ème</sup> Comité de suivi du « Programme A7/A9 – mobilité durable » qui se tiendra :

**Lundi 27 juin 2011, de 08h45 à 13h**  
**Pavillon des Congrès - Parc des expositions de Valence**  
**16, avenue Georges Clemenceau - 26000 VALENCE**

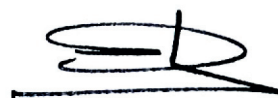
Ce nouveau rendez-vous annuel sera consacré à la préparation du bilan complet du Programme que nous formaliserons au premier trimestre 2012. Comme à l'accoutumée, nous organiserons nos échanges selon deux tables rondes. La première sera dédiée aux mesures d'environnement et d'aménagement du territoire. Elle présentera l'avancée des travaux engagés pour la réduction des nuisances sonores et le travail accompli par l'Observatoire de la qualité de l'air mis en place à l'initiative d'ASF. Elle permettra également de donner quelques informations sur certaines mesures de protection de la biodiversité engagées récemment. La seconde table ronde présentera un bilan actualisé de l'efficacité des mesures de fluidité et de sécurité mises en œuvre depuis 2007 puis fera le point sur chacune des différentes mesures d'exploitation testées ou étudiées par ASF à la demande de l'Etat.

Si vous souhaitez participer à ce troisième Comité de suivi, nous vous saurions gré de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription joint avec le nom de votre représentant ainsi que celui de son suppléant éventuel. Christophe Karlin, directeur du dialogue territorial d'ASF, se tient à votre disposition pour échanger à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.



**Sébastien FRAISSE,**  
Directeur Général Adjoint d'ASF



**Pierre-André DURAND,**  
Préfet de la Drôme